

Allocution de Madame Hélène Conway-Mouret, ministre déléguée chargée
des Français de l'étranger, à l'occasion de l'Assemblée générale de la
FAPEE
Samedi 6 juin 2013

Mesdames, Messieurs les Parlementaires,
Monsieur le Président,
Madame la Directrice,
Chers parents,

Je tenais absolument à libérer un peu de temps aujourd'hui pour venir vous saluer. Je connais nombre d'entre vous dans cette salle et c'est un plaisir pour moi d'intervenir lors de votre Assemblée générale. Une année s'est écoulée depuis notre dernière rencontre. Je connais votre association depuis de nombreuses années, et je rencontre très régulièrement vos adhérents lors de mes déplacements. C'est un fait : les associations locales de parents d'élèves de nos écoles à l'étranger sont souvent affiliées à votre fédération et je dois dire qu'elles connaissent particulièrement bien les enjeux et la mécanique de notre réseau. Votre spécificité, en tant que fédération d'associations locales d'établissements français de l'étranger et l'engagement de vos membres expliquent votre expertise sur les questions qui nous occupent et votre place toute particulière dans le panorama de l'enseignement français à l'étranger.

[J'ai bien entendu, Monsieur le Président, les éléments de synthèse de vos travaux de ce jour que vous avez brillamment, comme à votre habitude, présenté.]

Je souhaite tout d'abord réaffirmer un principe essentiel: l'objet de notre travail commun est l'éducation de nos enfants, quelle que soit leur nationalité. Nous partageons le même objectif :

- donner aux enfants scolarisés dans nos écoles une éducation qui les fasse grandir dans les valeurs auxquelles nous croyons

- et leur offrir un environnement qui les prépare à devenir des adultes épanouis, des citoyens pleinement conscients d'avoir un rôle à jouer dans l'avenir du monde.

Hier, nous rencontrions les élèves de Tunisie dans le cadre du déplacement officiel du Président de la République. Ce sont ces élèves qui préparent la Tunisie de demain. Ces jeunes portent les valeurs de la démocratie, défendent l'égalité et la justice.

Évidemment, nous entretenons l'espoir que ces années passées sur les bancs de nos écoles laisseront le goût de la France et de la langue française à tous ces jeunes étrangers et qu'ils participeront ainsi au maintien de liens de qualité entre notre pays et les autres Etats.

L'objectif étant défini, je souhaiterais dresser devant vous un premier bilan de mon action et préciser quelques perspectives pour l'avenir.

Lors de notre rencontre l'année passée, la mesure de prise en charge venait d'être supprimée.

Certains avaient alors émis des doutes sur l'opportunité de mettre fin à cette mesure si rapidement. J'attire simplement votre attention sur le fait que nous n'étions pas en mesure de financer les aides à la scolarité sur critères sociaux sans suppression de la PEC pour le dernier tri mestre de l'année 2012. J'observe également qu'aucune déscolarisation n'a été signalée et je m'en réjouis : c'est la preuve que la PEC profitait à des familles qui n'en n'avaient pas vraiment besoin.

La suppression de la PEC ne pouvait être qu'une étape et une refonte plus en profondeur des critères d'attribution des bourses s'imposait. C'était un impératif d'équité entre les familles mais aussi un impératif budgétaire : sans réforme profonde, même en augmentant fortement le budget des aides à la scolarité, comme nous l'avons fait, nous ne pouvions assurer les familles d'une aide pérenne à la scolarisation de leurs enfants.

Je dois saluer l'engagement des associations de parents d'élèves dans la tenue des commissions locales de bourse. Nous avons souhaité donner davantage de pouvoir à ces commissions parce que leurs participants connaissent les familles et sont donc les plus à même d'estimer leurs situations et leurs besoins.

Je tiens aussi à signaler le rôle de votre fédération lors des commissions nationales. Votre voix est écoutée dans cette enceinte parce que vos propositions sont constructives. Je vous en remercie. La Commission Nationale des Bourses s'est d'ailleurs tenue cette semaine.

Je crois pouvoir dire que le nouveau système répond aux objectifs que nous lui avons assignés. Les travaux de la Commission ont cependant permis de mettre en lumière certains défauts que nous n'avions pu anticiper lors de la phase de modélisation. Ce n'est pas surprenant lorsqu'une réforme de cette ampleur est mise en œuvre. J'ai demandé aux services de proposer des modifications pour la prochaine campagne afin de régler les problèmes apparus.

L'aide aux familles est un aspect d'un problème bien plus général, celui de notre offre éducative à l'étranger.

Je crois que nous partageons le même idéal pour l'enseignement français à l'étranger : un enseignement au service des familles et des jeunes en particulier, assurant leur réussite éducative, délivrant un enseignement de qualité qui porte les valeurs de notre République et rassemble des jeunes de toutes conditions sociales.

Je crois aussi, et c'est plus nouveau, que notre offre doit se décliner en fonction des attentes de nos compatriotes. La composition sociologique de nos communautés a évolué. Dans certains pays, les parents recherchent une immersion dans un enseignement local avec une proposition de qualité en langue française. Il faut pouvoir répondre à ces besoins.

La question des coûts est également centrale : notre positionnement en terme de tarifs de scolarité, relativement bon marché, nous permettaient d'assurer la mixité sociale de nos établissements et de concilier les deux missions essentielles confiées à l'AEFE. Je perçois aujourd'hui vos craintes à ce sujet.

J'ai souhaité envoyer un signal fort de modération des frais de scolarité aux établissements du réseau.

L'évolution des tarifs de nos établissements est cependant sensible à de nombreux paramètres sur lesquels nous n'avons parfois que peu de prise : le coût local du travail n'en est qu'un exemple.

L'AEFE n'est pas en mesure d'agir directement sur les frais de scolarité dans un grand nombre d'établissements. J'en appelle donc à la responsabilité des comités de gestion, des associations de parents, des structures qui gèrent les établissements. Il s'agit aujourd'hui d'adapter les ambitions de nos établissements aux capacités contributives des familles. Nous avons peut-être trop tenu le raisonnement inverse jusqu'à présent.

Nous devons trouver un juste équilibre entre les différents partenaires de notre enseignement : l'Etat bien sûr, les parents et les établissements scolaires. Une telle synthèse est possible, elle est indispensable.

J'ai bien noté également votre souci du maintien d'une grande qualité de l'enseignement. Je souhaite que nous inscrivions pour cela notre réseau dans la grande réforme de refondation de l'école menée par Vincent PEILLON afin de faire de la réussite éducative de tous les élèves une priorité, tout comme la valorisation de toutes les formes d' excellence. L'AEFE a pu également vous dire aujourd'hui à quel point elle voulait faire entrer davantage nos écoles dans l'ère du numérique, autre chantier du Ministre.

J'ai demandé une réflexion sur l'avenir de notre enseignement français à l'étranger avec pour mission d'apporter des éléments de réponse à ces interrogations.

Votre association a participé activement aux journées de concertation organisées à ce sujet. Je tiens à souligner la qualité des interventions et des propositions que vos représentants ont pu formuler. Je crois résolument aux vertus de la concertation parce qu'elle permet la mise en commun des intelligences, qui ne s'additionnent pas mais se démultiplient lors d'un travail commun.

Les conclusions du comité de pilotage, qui utilise le « matériau » issu des journées de concertation me seront bientôt remises. Elles nous éclaireront sur les orientations futures à prendre pour l'enseignement français.

Les enfants sont nos biens les plus précieux, leur éducation un investissement dans l'avenir.

Je vous remercie de l'énergie, du temps que vous consacrez bénévolement au fonctionnement de nos écoles et de l'expertise que vous mettez au service de ce réseau.

Je vous souhaite un excellent été.